

## LE SERVICE + DU CFE

Le CFE de la CCI Gard vous propose de réaliser et de vous faciliter la création, la modification et la radiation de votre entreprise avec son "Service +".



### OBJECTIFS

- Réaliser et faciliter la création, la modification et la radiation de votre entreprise
- Vous informer sur les procédures et les activités réglementées



### PUBLIC CONCERNÉ

- Les créateurs d'entreprises
- Les entreprises inscrites au Registre du Commerce et des Sociétés de notre circonscription



### NATURE DE LA PRESTATION

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) est un guichet unique qui enregistre votre déclaration comprenant toutes les informations nécessaires. Il rassemble les pièces justificatives relatives à l'événement traité et diffuse l'information à votre place aux différents partenaires intéressés par l'événement (Centre des impôts, Urssaf, Régime Social des Indépendants, Greffe du Tribunal de Commerce, INSEE, DIRRECTE...).

Le CFE assure également :

- l'enregistrement des dossiers ACCRE (Aide au Chômeur Créant ou Reprenant une Entreprise)
- la délivrance de la carte de commerçant ambulant, permettant l'exercice de l'activité non sédentaire (Coût : 15 euros)
- l'enregistrement des auto-entrepreneurs.



### COÛT

70 € net



### COMMENT EN BÉNÉFICIER

Prendre rendez-vous auprès du CFE : 04 66 879 889

Accédez en direct aux formalités sur [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)



**DOCUMENT(S)  
À  
TÉLÉCHARGER**



[Plaquette de présentation du Centre de Formalités des Entreprises \(.pdf - 535.68 Ko\)](#)



**CONTACT**

**CFE**

Tél. 04 66 879 889 de 8h30 à 12h00 (excepté le mercredi)

[cfe.nimes@gard.cci.fr](mailto:cfe.nimes@gard.cci.fr)